

Le chèque Cadhoc

Noël des enfants



La lettre-chèque Cadhoc est expédiée directement à votre domicile. (par voie postale)

Le **chèque détachable** constitue un moyen de paiement à part entière.

Il vous est adressé en versement des prestations :

- **noël des enfants**
- rentrée scolaire.

Il est échangeable dans un délai de 2 mois après la date de validité indiquée.



Cliquez ici pour savoir quelles enseignes acceptent le chèque Cadhoc reçu pour cette prestation.